

Informations sur le projet de STEP régionale EHVV (Epuration Haute Venoge Veyron) à La Sarraz et des réseaux d'alimentation des eaux usées depuis les communes

Les stations d'épuration actuelles des communes n'étant plus adaptées aux législations fédérales et cantonales concernant le traitement des eaux usées, il était impératif de trouver des solutions qui respectent les eaux que nous utilisons et rejetons. Les autorités cantonales soucieuses d'améliorer la situation ont décidé d'inciter les communes à se rassembler afin de limiter le nombre de STEP et de créer une station d'épuration capable de restituer des eaux de meilleures qualités dans nos rivières et dans nos lacs. Les eaux traitées dans les 10 stations d'épuration (STEP) actuelles seront traitées à l'avenir uniquement dans la future STEP régionale.

Les Conseils législatifs des 15 communes de Chavannes-le-Veyron, Chevilly, Cuarnens, Dizy, Eclépens, Ferreyres, La Chaux, La Praz, La Sarraz, L'Isle, Mauraz, Moiry, Mont-la-Ville, Orny et Pompaples, ont accepté de traiter ensemble leurs rejets d'eaux usées dans une seule STEP et de la construire à La Sarraz. La construction des ouvrages et leur gestion sont gérées par la nouvelle association intercommunale EHVV. Les statuts de l'association ont été acceptés par les conseils communaux/généraux des 15 communes et validés par le Conseil d'Etat le 1^{er} mars 2023.

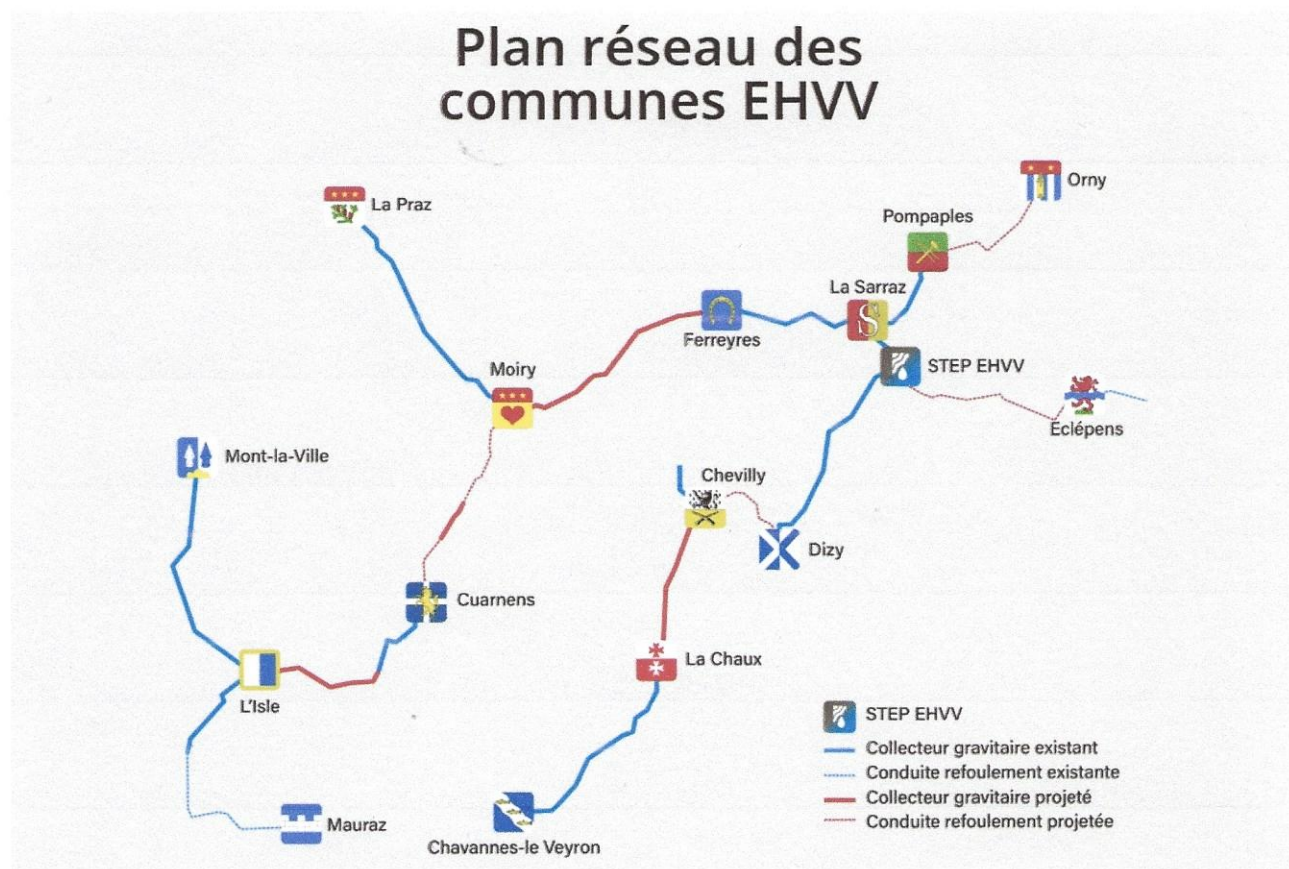
Le projet de la future STEP intercommunale à La Sarraz et des réseaux de transport liés avancent et entrent dans la phase de réalisation. Elle sera construite sur la parcelle 796 jouxtant la STEP actuelle.



La future STEP régionale sera dimensionnée pour 16'840 équivalents-habitants (EH). La chaîne de traitement inclura un prétraitement, une décantation primaire classique, un traitement biologique par boues activées (traitement du carbone et de l'azote), une clarification ainsi qu'un traitement final des micropolluants par charbon actif. La filière de traitement des boues comprendra une digestion des boues d'épuration et un gazomètre afin d'y stocker le gaz produit. En plus de la production de gaz et afin de favoriser l'autonomie énergétique du site, les bâtiments

et les bassins seront couverts de panneaux photovoltaïques. Un bâtiment d'exploitation sera également réalisé

La mise à l'enquête de la STEP et des réseaux d'eaux usées depuis les communes aura lieu en novembre 2025. Le préavis du crédit de construction sera soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal d'EHVV à la fin avril 2026 afin de pouvoir débiter les travaux de la STEP en juin 2026 et la mettre en service entre la fin d'année 2028 et le premier semestre 2029.



Les réseaux dessinés en bleu sur la carte ci-dessus seront repris aux communes et ceux en rouge doivent être construits par l'association EHVV. Des séances d'informations sont prévues cet automne avec les propriétaires et les exploitants des parcelles qui seront touchées par ces réseaux.

Le projet dans sa totalité devrait coûter entre 50 et 55 mio CHF selon l'état des études actuelles. Les Municipalités des 15 communes ont été invitées à réadapter leurs Règlements sur l'évacuation et l'épuration des eaux, pour notamment adapter les taxes communales.

La future STEP de La Sarraz sera exploitée par des professionnels qui devront également gérer les stations de pompages et les réseaux d'amenée d'eaux usées à La Sarraz.

Ce projet d'importance régionale permettra de restituer des eaux de bonne qualité à notre cours d'eau de La Venoge.

Une séance d'information publique concernant la construction de la STEP est prévue le mercredi 3 décembre 2025 à 19h00 à la salle du Casino à La Sarraz. Vous êtes cordialement invités à y assister.

Le Comité de direction EHVV a mis en ligne un site internet que nous vous invitons à consulter à l'adresse suivante : www.ehvv.ch

Les informations y seront mises à jour au fur et à mesure de l'avancement du projet.